

AU FIL DES ANS



Bulletin de la Société historique de Bellechasse

C.P. 96, Saint-Lazare Bell. GOR 3J0



Saint-Charles

L'Avenue Royale Est... au début du siècle.

SOMMAIRE DU CONTENU

NOUVELLES DE NOTRE SOCIETE D'HISTOIRE.....	2
NOS FAMILLES (La famille Nadeau).....	3
DES TERRES ANCESTRALES	8
ARMAGH.....	9
LE LIEN GENEALOGIQUE.....	11
DU MISSISSIPI, ON NOUS ECRIT.....	12
NOS REPRESENTANTS A L'ASSEMBLE NATIONALE.....	13
INDEMNITE DES MEMBRES DE LA LEGISLATURE DE QUEBEC EN 1870	15
LE TEMPS DES SUCRES	17
LE P'TIT TRAIN.....	19
LE SENTIMENT D'APPARTENANCE	20
DECES PAR MORT VIOLENTE (st-Nazaire, st-Léon, St-Malachie)	21
LES REPERTOIRES DE ST-LEON ET DE ST-MALACHIE.....	23
NOS SUPPORTEURS ET COMMANDITAIRES	24

* * * * *

SOCIETE HISTORIQUE DE BELLECHASSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

TELEPHONE:

Roger Patry, président	887-6647
Femand Breton, vice-président	833-7660
André Beaudoin, secrétaire	642-5343
Monique Breteau, trésorière	837-1901
Claudette P. Breton, directrice	833-7660
Jean Royer, directeur	833-4253
Raynald Blouin, directeur	884-3685
Jeannine E. Cadrin, directrice	884-3476
Gilles Sheedy, directeur	872-3059

* * * * *

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leurs auteurs.

Dans le journal "Au fil des ans", le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Société historique de Bellechasse est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Postes Canada
 Permis Courrier 2° classe
 Enregistrement no. 8610
 Bibliothèque Nationale du Canada

ISSN D381079
 Dépôt légal
 Bibliothèque Nationale du Québec

NOUVELLES DE NOTRE SOCIETE D'HISTOIRE

Au cours de l'automne dernier, on pouvait lire dans l'hebdomadaire "La Voix du Sud" que monsieur Victor Bouchard, musicien de réputation internationale, avait procédé à l'enregistrement de bandes sonores à l'intérieur des murs de l'église de Sainte-Claire. Monsieur Bouchard avait été chanté par les qualités acoustiques de la vieille église dont les origines remontent au début du XIXe siècle.

Toujours dans le même hebdomadaire, on pouvait lire dans l'édition du 21 janvier dernier que monsieur Gaétan Patry, coordonnateur en aménagement à la M.R.C. de Bellechasse était à l'élaboration d'un projet de publication dont le rôle sera de sensibiliser les résidents des trois villages côtiers de la M.R.C., soit Saint-Michel, Saint-Vallier et Beaumont, à la sauvegarde du patrimoine et à sa mise en valeur. Monsieur Patry rappelait l'intérêt géographique, historique et architectural de ces trois municipalités.

D'ailleurs, en décembre dernier, la M.R.C. de Bellechasse adoptait une résolution ayant comme objectif de demander au ministère des Affaires culturelles du Québec une subvention de 30 000,00\$ qui devrait servir à la promotion du patrimoine de cette région.

Récemment, une autre nouvelle, relative au patrimoine faunique faisait la manchette des journaux et des médias électroniques. On apprenait que le ministère de l'Environnement, le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et le ministère de l'Agriculture travaillaient conjointement pour réintroduire l'éperlan dans les eaux de la rivière Boyer. Il faut se rappeler que ce petit poisson à chair délicate abondait jadis dans cette rivière. Cependant, l'épandage excessif et incontrôlé du purin de porc au cours des trois dernières décennies, avait pratiquement fait disparaître cette manne aquatique qui faisait la joie de nombreux pêcheurs.

Trois manchettes de journaux, trois bonnes nouvelles pour le patrimoine de Bellechasse. La Société historique de Bellechasse ne peut que s'en réjouir, elle qui, depuis bientôt 5 ans, travaille, avec des moyens modestes, il est vrai, à la réalisation d'objectifs parfaitement en accord avec ceux que nous venons de décrire.

André Beaudoin

* * * * *

La page couverture illustre l'avenue Royale Est à St-Charles, au début du siècle. C'était alors le "Rang Bas du Nord".

La maison au centre de la photo est celle de M. et Mme Robert Nadeau; sise au 324 de l'avenue Royale Est.

Femand Elie dit Breton

LA FAMILLE NADEAU

Les familles Nadeau du Canada descendent de deux souches différentes. Il est possible qu'il y eut un lien de parenté entre elles car toutes deux étaient originaires du même endroit.

En fait, ils venaient de Genouillac, évêché d'Angoulême, France. Les descendants de ces deux souches s'établirent dans Bellechasse et Montmagny, ce qui rend les recherches plus difficiles.

Les Nadeau de Beaumont et de St-Charles descendent de Joseph Osanny Nadeau dit Lavigne, ce dernier est né vers 1637 en France, fils de Macia Nadeau et de Jeanne Despins, de Genouillac, évêché d'Angoulême. Il s'est marié à Québec en 1665; il a passé un contrat de mariage avec Marguerite Abraham¹ le 6 novembre 1665 devant le notaire Duquet de Québec. Marguerite Abraham, née en 1645, était la fille de Godgang (Guillaume) Abraham et de Denise Fleury de St-Eustache de Paris (Ile de France).

Du mariage de Joseph Osanny Nadeau et Marguerite Abraham naquirent cinq enfants :

MARIE Baptisée à Ste-Famille, I.O. le 1er mai 1667

JEAN-BAPTISTE : Baptisé à Ste-Famille, I.O. le 2 avril 1669, marié à Beaumont à Anne Lacasse.

ADRIEN: Baptisé le 13 mars 1672 à Ste-Famille, I.O. inhumé le 15 mars 1672 à Ste-Famille, I.O.

DENIS: Baptisé à Québec le 18 juin 1673. Marié en 1^{lères} noces à Beaumont à Charlotte Lacasse le 9 novembre 1695; en 2^{lèmes} noces à Beaumont à Elizabeth Le Roy le 22 mai 1724.

Baptisée à Ste-Famille, I.O. le 4 juin 1676, mariée à Jean Roy.

Joseph Osanny Nadeau décéda vers l'âge de 40 ans et fut inhumé à Ste-Famille, I.O., le 2 février 1677. Sa veuve se remaria à Ste-Famille, I.O., l'année suivante soit le 31 janvier 1678 avec Guillaume Chartier².

Deux fils de Joseph Osanny Nadeau parvinrent à maturité et tous deux se marièrent à Beaumont aux deux soeurs, filles d'Antoine Laçasse, leur voisin.

La plupart des Nadeau de Beaumont et de St-Charles descendent de Denis qui fut un personnage très intéressant. Marié deux fois, il eut une nombreuse famille.

De son premier mariage avec Charlotte Laçasse, il eut 12 enfants et 9 de son deuxième mariage avec Elizabeth Le Roy. Onze de ses fils et filles se marièrent.

Marguerite Abraham était fille du roi et apporta des biens estimés à 100 livres, (réf.: Les Filles du roi en Nouvelle-France par Sylvio Dumas).

Réf.: Tanguay et Eloi Gérard Talbot.

Enfants issus du 1er mariage de Denis Nadeau à Charlotte Lacasse et qui se marièrent :

Joseph Capitaine de milice	marié le 12-02-1723 à Beaumont 2 ^e mariage le 25-05-1751 à Notre-Dame-de-Québec	Angélique Turgeon Marie-Anne Harbois
Jean	marié le 13-01-1727 à Beaumont	Louise Turgeon
Alexis	marié le 15-01-1729 à Kamouraska	Marie-Claire Albert
Guillaume	marié le 27-02-1737 à Beaumont 2 ^e mariage le 07-07-1747 Contrat Parent	Thérèse Roy Ursule Johan

Enfants issus du 2^e mariage de Denis Nadeau à Elizabeth Roy et qui se marièrent :

Geneviève	mariée le 28-05-1748 à Beaumont 2 ^e mariage le 01-10-1753 à Berthier 3 ^e mariage le 04-11-1756 à L'Islet	Nicolas Breton Louis Bélanger François Jeanneau
Marie-Louise	mariée le 05-03-1753 à St-Charles	Claude Poliquin
Denis	marié le 23-10-1753 à St-Michel	Elizabeth Gosselin
François Hautbois	marié le 22-02-1762 à St-Michel	Marie-Louise
Josette	mariée le 13-05-1765 à St-Michel	Charles La Houssaye
Cécile Fortier	mariée le 30-09-1771 à St-Michel	Jean-Baptiste
Angélique	mariée le 22-11-1773 à St-Michel 2 ^e mariage le 10-07-1786 à St-Michel 3 ^e mariage le 10-01-1792 à St-Charles	Joseph Latulippe J.-Bapt. Bissonnette Louis Godbout

Denis Nadeau était lieutenant de milice à Beaumont et participa à de nombreuses activités dans son milieu.

Le 28 juillet 1713, il accompagnait le Grand Voyer, c'est-à-dire l'arpenteur du roi, pour effectuer le tracé de la route de Beaumont à St-Michel.

Avec Eustache Couture, capitaine de milice de la Côte de Beaumont et accompagné de son frère Jean-Baptiste, de Zacharie Turgeon et de Guillaume Roy, il donnait avis et consentement à Pierre Robineau, Grand Voyer du Roi, Seigneur de Bécancour, Baron de Port-Neuf, pour le tracé de la route de Beaumont à partir de la limite de la Seigneurie de Vincennes, c'est-à-dire de la route de l'Anse Saint-Charles vers Saint-Michel. (La municipalité de Beaumont conserve encore dans ses archives "Le livre de Voirie" une copie de ce procès-verbal).

Plusieurs historiens dans le passé ont prôné que la plupart des habitants sous le régime français ne savaient ni lire ni écrire. Mais en 1744, Denis Nadeau écrivait à sa fille Marie-Madeleine qui demeurait à Québec et qui était sur le point d'épouser Pierre-François Rigaud, huissier au Conseil Supérieur de Québec, une lettre un peu solennelle, mais d'une grande dignité de ton, toute pleine de "majesté paternelle" et d'une syntaxe irréprochable³.

Lettre de Denis Nadeau à sa fille Marie-Madeleine:

"A Beaumont, 14 avril 1744.

J'ai reçu ma chère fille, vos lettres par Mr. Chasle, notre curé et j'y répond à la hâte parce que l'occasion me presse. Je consents à votre mariage pourvu que ce soit votre avantage, ne connaissant pas celui qui vous fait l'honneur de vous rechercher. Mais Mr. notre curé m'a dit qu'il le connaissait et qu'il était honnête homme.

Je ne puis vous donner rien pour le présent car j'ay bien de la peine à subsister et même que je n'ay pas de quoi semer ma terre. Jugez de mon embarras. Mais vous ne perdez rien et je ne vous ferai rien perdre, non plus qu'aux autres et vous pouvez vous marier avec vos droits.

Je vous souhaite toutes les bénédictions du Seigneur. Votre mère et vos frères et soeurs vous embrassent tous.

Je suis avec toute la tendresse possible.

Votre bon père,

Denis Nadeau. "

On remarquera que sous le régime français, les parents ne tutoyaient pas leurs enfants. Et les enfants à plus forte raison ne tutoyaient pas leurs parents ⁴.

3

Réf.! Rapport des Archives du Québec, vol. 30-31, p. 321.

4

Réf.: B.R. Historiques, vol. 31, page 39.

Une fin tragique.:

Le fils aîné de Denis Nadeau eut une fin tragique lors de la conquête en 1760. Cette famille corne beaucoup de familles eut à payer un lourd tribut au conquérant. "A la date du 30 mai 1760, le Capitaine Knox, qui faisait partie de l'armée anglaise, écrit dans son journal: *"Un citoyen de la paroisse de St-Michel, fut pendu hier à la vue de sa propre demeure. . . soupçonné d'avoir encouragé ses concitoyens à la révolte et poussé plusieurs miliciens de sa compagnie, étant capitaine de milice, à rejoindre l'armée française. Ce citoyen de St-Michel se nommait Joseph Nadeau, meunier. Il était surtout accusé d'avoir fourni des vivres à l'armée française. Dans un moment de colère, le général Murray le condamna, à mort. Le pauvre meunier fut pendu à la verge de son moulin à vent. Son cadavre y demeura trois jours, balancé au gré des vents et de la tempête "*⁵.

Rosaire St-Pierre

Le récit de cet événement tragique fera l'objet d'un article distinct qui sera publié dans un prochain numéro de "Au fil des Ans".

FILIAISON DES NADEAU

Nous avons établi une filiation descendante d'une famille Nadeau de Bellechasse. Elle passe par le Capitaine Joseph Nadeau et par son père Denis Nadeau. C'est une branche à laquelle peuvent se greffer plusieurs familles Nadeau de la région. Elle pourront généralement remonter à leur origine jusqu'en France en partant de leur père, grand-père ou arrière-grand-père mentionné dans cette filiation.

I	Joseph Osanny marié en nov. 1665 à Québec	Marguerite Abraham
II	Denis Capitaine de milice marié le 9-11-1695 à Beaumont	Charlotte Laçasse
III	Joseph Capitaine de milice Meunier marié le 12-2-1723 à Beaumont	Angélique Turgeon
IV	Ambroise marié le 22-11-1756 à St-Charles Marie-Jeanne Hamois	
V	Joseph marié le 30-01-1787 à St-Charles Charlotte Gosselin	
VI	Magloire marié le 16-01-1827 à St-Charles Françoise Rémillard	
VII	Joseph marié le 10-05-1886 à St-Charles Philorrène Paquet	
VIII	Joseph-Alphonse marié le 10-11-1919 à Beaumont ancien secrétaire- trésorier de St-Charles	Yvonne Guay
IX	Robert marié le 25-07-1959 à St-Charles Line Sirois	

⁵ Réf.: B.R, Historiques, vol. 6, page 279.



2ième RANGEE;

Guy, Robert, Thérèse
Gertrude, Monique,
Jean-Paul

RANGEE:

Marguerite, Gilbert,
Richard, Yvonne,
Joseph, Marie-
Paule, Madeleine,
Lise

Photo prise en 1944 à l'occasion du 25 anniversaire de mariage de Joseph-Alphonse Nadeau et Yvonne Guay.

* Enfants issus du premier mariage de Joseph Nadeau (3ième génération), et d'Angélique Turgeon

Angélique	mariée le 19-11-1742 à Beaumont	Jean Lecours
Louise	mariée le 10-06-1748 à Beaumont	François Labrecque
Joseph	marié le 26-10-1750 à St-Pierre, Marie-Louise Nolin I.O.	
Ambroise	marié le 22-11-1756 à St-Charles Marie Hamois	
Alexandre	marié le 17-01-1757 à St-Pierre- Thérèse Picard du-Sud	
	2 mariage le 27-10-1783 à St-Michel	Madeleine Roy
Thérèse	mariée le 11-04-1763 à St-Charles	Guillaume Gosselin

Enfant issu du mariage (2ième) de Joseph Nadeau et de Marie-Anne Harbois:

Charles né vers 1755.

En 1959, cette plaque d'honneur fut décernée à 307 familles du Québec De ces familles, 7 étaient de Bellechasse:

Albert Brochu	St-Vallier
Cyrille Labrecque	Beaumont
Philippe Montminy	La Durantaye
Joseph-Alphonse et Robert Nadeau	St-Charles
Aimé Ruel	St-Charles
Orner Tanguay	St-Vallier
Paul-Emile Turgeon	St-Charles



La plaque ci-dessus reproduite (format original de 18cm x 25cm) nous a été fournie par M. et Mue Robert Nadeau qui en furent les récipiendaires avec M. J.-Alphonse Nadeau, père de Robert.

Fernand Hélié dit Breton

ARMAGH

Le canton d'Armagh, érigé le 13 juillet 1799, doit son nom à un comté de la province de l'Ulster, en Irlande du Nord. Le chef lieu de ce comté porte également le nom d'Armagh.

Le territoire du canton d'Armagh fut probablement concédé à un militaire irlandais, après la conquête, en récompense de services loyaux envers Sa Majesté.

Le territoire de la paroisse de St-Cajetan d'Armagh a été détaché de St-Lazare. Ses premières limites comprenaient une partie des Seigneuries de Launière et Taschereau, tout le canton d'Armagh et une partie du canton Mailloux.

Le premier colon qui vint s'établir à Armagh, serait M. Charles Turgeon, originaire de St-Vallier. Il arriva à Armagh au printemps de 1838, et y amena sa famille quelques années plus tard.

Son fils du même nom, Charles Turgeon, décédé en 1916, à l'âge de 90 ans, a rapporté un fait intéressant.

M. Charles Turgeon, le père, en quittant St-Vallier pour venir à Armagh, n'avait apporté comme nourriture qu'un petit sac de farine qu'il portait sur son dos. Il aurait vécu 21 jours avec ce peu de farine et 26 lbs de sucre d'érable fabriqué dès son arrivée à Armagh. Pour recueillir l'eau d'érable, il avait fait des auges creusées dans des pièces de bois.

Photographie *représentant* 5 générations issues de l'ancêtre Charles Turgeon:



De g. à d.

Charles Turgeon, fils; sa fille Julie Turgeon, mariée à Thomas Roy; leur fille Analse Roy mariée en premières noces à Louis Laverdière - en secondes noces à Adélarde Boutin; leur fille du premier lit, Marie-Louise Laverdière, mariée à Alfred Roy; le bébé Alfred Roy' fils

On rapporte que M. Charles Turgeon, fils, lors de la naissance de sa fille Adélaïde en mai 1858, en l'absence du missionnaire, descendit à pied d'Armagh à St-Raphaël, avec le bébé dans les bras, pour aller le faire baptiser. Il choisit le parrain et la marraine à St-Raphaël Abraham Couture et Louise Labrecque.

L'ancêtre Charles Turgeon fut suivi de MM. François Boulanger, Honoré Corriveau de St-Vallier, et Pierre Isabelle de Saint-Gervais. D'autres groupes vinrent de St-Michel, de St-François, et quelques-uns de St-Raphaël.

1852: Les premières trouées en forêt se firent sur les élévations et non dans les vallons, car à cette époque, le bois, n'ayant aucune valeur commerciale, n'était pas transporté sur les rivières; on le brûlait sur place. Comme le terrain est rocailleux, les labours étaient très pénibles. On y semait, entre les souches et les roches, le sarrasin dont la farine devait assurer la subsistance aux familles durant l'hiver.

C'est vraisemblablement en 1852 que fut célébrée la première messe sur le territoire d'Armagh, par M. L'abbé Jean-Baptiste Perras, curé de St-Raphaël à cette époque.

Le premier enfant né à Armagh fut baptisé à St-Raphaël le 29 octobre 1853. Il s'agit de Hippolyte Therrien.

Le premier mariage de gens d'Armagh fut célébré à St-Raphaël le 16 janvier 1854. Il s'agit de Jacques Juneau, d'une part, et de Marie-Angélique Pellerin, d'autre part.

La première personne décédée à Armagh fut inhumée à St-Raphaël le 26 juin 1854. Il s'agit de dame Cécile Boutin, épouse de Eustache Gagné.

La première chapelle, entièrement en bois, fut terminée au cours du mois d'octobre 1857.

Le premier missionnaire: Jean-Baptiste Villeneuve.

Le premier baptême fait à Armagh est celui de Jacque-Georges Alphonse Leblond, fils de Georges et Elisabeth Fortier, baptisé le 26 octobre 1857 et né la veille.

La première sépulture faite à Armagh est celle de Mlle Marguerite Roy, inhumée le 16 novembre 1857, et décédée l'avant-veille à l'âge de 65 ans.

Le premier mariage célébré à Armagh date du 1er février 1858. Il s'agit de Nazaire Labbé, fils de Gabriel et de Marie-Julie Roy, d'une part, et de Marie-Adele Langlois, fille de Charles et de Françoise Boivin, d'autre part.

1860 - Ouverture du premier bureau de poste à Armagh, dans la maison occupée aujourd'hui par Cajetan Audet. Le premier maître de poste fut M. Neil McNeil.

Comme les ponts n'étaient pas construits, le courrier d'alors, M. Xavier Théberge, transportait la malle à pieds, de St-Raphaël à Armagh, trois fois par semaine. Il y avait alors quatre abonnés à des journaux. Quand M. Théberge se faisait remplacer, il payait son remplaçant avec un "pain".

1863 - Premier curé de St-Cajetan d'Armagh. 14 septembre - M. l'Abbé Louis-Napoléon Francoeur.

1864 - 131 familles vivent à Armagh. 700 âmes.

Un village parmi tant d'autres, mais renpli de souvenirs. La venue du premier curé fut le début de la vie paroissiale d'Armagh.

Source: Livre-souvenir - 1863-1963.
Contribution de Roger Patry.

LE LIEN GÉNÉALOGIQUE

Je suis descendante de Jacob (Jacques) Shink (Zingue) fils de Nicolas et de Marguerite Cultamine. Il s'est marié à St-Charles le 9 novembre 1761 à madeleine Vallière.

Etant à écrire l'histoire de ma famille, quelqu'un peut-il me dire:

- S'il était soldat?

Si oui, dans quel régiment?

Comment se fait-il qu'il se soit établi à St-Charles?

Madame Roger Kronstrom (née Fernande Shink)
12 Mgr Gosselin # 33
Lévis, P.Q.
G6V 5K4
tel.: 833-4103.

REMERCIEMENTS :

Nous désirons exprimer toute notre reconnaissance au

**RÉSEAU DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DE LA MRC DE BELLECHASSE**



pour la généreuse contribution que l'on nous a transmise dernièrement.

Merci d'avoir compris que sans l'apport des organismes du milieu, nous ne saurions survivre.

Le conseil d'administration de la S.H.B.,
par Fernand Breton, v.p.

John D. and Gloria S. Moran
8460 Cleo Smith Road
Pass Christian, MS 39571

February 7, 1991

(601)255-4142

Société historique de Bellechasse
 C.P. 96
 Saint-Lazare, Quebec, Canada
 GOR 3J0

Dear Sir:

I am searching for a record of a Joseph Morin (c1742-c1805), a son of Denis Morin who died in 1768 and his wife Madeleine Boulet who died in 1765 at St. Pierre-du-Sud.

**REPRODUCTION
 D'UNE LETTRE
 RECUE
 RECEMENT**

Joseph Morin (c1742-c1805) came to the area near Biloxi and, in 1776, married a Louise Christian L'Adnier (Mobile, Alabama record). His son, Pierre Morin (1785-1842), born on Cat Island near Biloxi, is my direct ancestor, through his son Lucien Morin I, and Lucien Morin II.

Or a visit to St. Pierre-du-Sud I obtained a copy of Denis and Madeleine Boulet Morin's death record, and previously I had acquired their baptismal and marriage records (notary Michon), and I have also a copy of Joseph Morin's sister's marriage in April 1749, at which Joseph is listed among her brothers who witnessed her marriage, but we have not found any other record of Joseph Morin in Canada, as son of Denis Morin and Madeleine Boulet.

There are two Joseph Morins listed on the militia list of St. Pierre in 1775-1776, one as an ensign, but we have no way of knowing if this is my ancestor.

Do you know if there is any record of heirs of Denis Morin who died in 1768?

Do you know if civil records of Bellechasse or Montmagny would have any record of inventaire des biens of Denis Morin after he died in 1768?

My wife and I will be visiting Quebec City and that areas of Bellechasse and St. Pierre and St. Thomas this coming June. We would appreciate any information you can offer us. Could you tell us where your Société historique is located in Saint-Lazare? We would like to visit then. Thank you very much, and please tell us if there is any charge for any information. Enclosed is \$2 in U.S. for postage.

Very truly yours,

John D. Moran (MORIN)
 John D. Moran

Fantastique! Même au Mississipi, on connaît notre Société d'histoire!

Quelqu'un peut-il aider monsieur Morin dans sa recherche?

Communiquez avec lui ou, avec Fernand Breton au 833-7660, nous ferons le nécessaire.

NOS REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLEE NATIONALE... QUI ÉTAIENT-ILS?:

Sous cette rubrique, nous présentons une courte biographie des députés qui ont représenté le comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale. Les biographies présentées dans ce numéro sont celles des 12^{ieme} 13^{ieme} et 14^{ieme} représentants depuis l'avènement de la Confédération canadienne en 1867.

PLANTE, Gustave(1929-)

Né à Armagh, dans le comté de Bellechasse, le 29 juin 1929, fils de Philippe Plante, notaire, et de Dora Duchesneau.

A épousé à Québec, dans la paroisse Saint Sacrement, le 26 décembre 1957, Andrée Morin, fille de Joseph Morin, marchand et industriel, et de Marie Alphonsine Lacasse.

Fit ses études au collège D'Armagh, au collège de Lévis, au séminaire de Québec, au collège de Saint-Laurent, au collège St. Dunstan à Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard) et à l'université Laval.

Reçu médecin, il exerça sa profession à Armagh de 1956 à 1963, puis à Montmagny et à Sainte-Foy. Membre du Collège des médecins et de l'Association des ormpraticiens de la province de Québec. Membre du Club de réforme de Québec et des chevaliers de Colomb.

Maire de la municipalité d'Armagh de 1959 à 1963. Préfet du comté de Bellechasse en 1961 et 1962. Elu député libéral à l'Assemblée législative dans la circonscription de Bellechasse aux élections de 1960. Ne s'est pas représenté en 1962.

LOUBIER, Gabriel(1932-)

Né à Black-Lake, dans le comté de Mégantic, le 27 septembre 1932, fils de Rémi Loubier, homme d'affaires, et de Marie Côté.

A épousé en premières noces, à Sherbrooke, le 26 juillet 1958, Lucile Sylvestre, fille de Paul Sylvestre, notaire, et de Béatrice Perron; et en secondes noces, à Québec, el 4 février 1978, Carolle Lafleur, fille de Lucien Lafleur, homme d'affaires, et de Fernande Dostie.

Fit ses études à l'école Saint-Louis-de-France à Black-Lake, au collège de l'Islet, au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au collège des Jésuites à Québec et à l'université Laval. Admis au barreau de la province de Québec en décembre 1958. Créé conseil en loi de la reine le 14 février 1968.

Exerça sa profession d'avocat à Québec au cabinet Legendre. Lafrenière, Cossette et Loubier. Membre de la Chambre de commerce de Québec, du Cercle universitaire et des chevaliers de Colomb.

Elu député de l'Union nationale à l'Assemblée législative dans la circonscription de Bellechasse aux élections de 1962. Réélu en 1966. Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans les cabinets Johnson et Bertrand du 16 juin 1966 au 12 mai 1970. Ministre responsable du Haut-Corrmissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports de septembre 1967 à 1970. Réélu en 1970. Chef de l'Opposition de juin 1971 à octobre 1973. Le 17 juin 1971, il fut élu chef de l'Union nationale qui porta le nom d'Unité Québec d'octobre 1971 à janvier 1973. Défait en 1973. Démissionna de son poste de chef du parti le 30 mars 1974.

MERCIER, Pierre

(1937-)

Né à Montmagny, le 2 mars 1937, fils de Paul Mercier, industriel, et d'Alida Caron.

A épousé à Montmagny, dans la paroisse Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, le 10 septembre 1960, Lise Tremblay, bibliothécaire, fille de Jean-Paul Tremblay, typographe et shérif du district de Montmagny, et de Marie Juliette alias Maria Tondreau.

Fit ses études au couvent des Soeurs de la congrégation Notre-Dame et au collège des Frères du Sacré-Cœur à Montmagny, au pensionnat Saint-Georges à Rimouski, à l'externat classique de Montmagny et au séminaire de Québec.

Travailla à Montmagny, de 1956 à 1964, où il fut d'abord employé au département du prix de revient chez A. Bélanger Ltée et au service de la comptabilité chez L'Islet Métal, puis directeur des ventes à la Compagnie de balais de Montmagny et à la librairie Fides. De 1964 à 1973, il travailla au ministère des Transports du Québec où il fut nommé chef du Service d'éducation routière en 1966. Poursuivit des stages d'études sur la prévention des accidents industriels et routiers aux universités de New York et de Pennsylvanie en 1966 et 1967. Nommé directeur du Service de sécurité routière au ministère québécois des Transports en avril 1967; il occupa ce poste jusqu'en octobre 1973. Suivit également des cours d'administration à l'université Laval en 1969 et 1970. Animateur d'une émission radiophonique sur la sécurité routière à Montmagny de 1956 à 1964. Sénateur de la Fédération des jeunes chambres du Canada français. Membre à vie de la Fédération québécoise du cyclotourisme. Membre du Conseil canadien de la sécurité.

Elu député libéral à l'Assemblée nationale dans la circonscription de Bellechasse aux élections de 1973. Défait en 1976. Représenta les députés de la région de la Chaudière au sein de l'exécutif du Parti libéral. Membre du bureau de direction du Club de réforme de Québec depuis 1977. Directeur régional du Service de l'animation et de l'organisation du Parti libéral du Québec depuis février 1977.

SOURCE! Répertoire des Parlementaires québécois 1867-1978.

... A suivre dans le prochain bulletin.

INDEMNITÉ DES MEMBRES DE LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC EN 1870.

Saviez-vous ce que nos députés recevaient comme indemnité sessionnelle au début de la confédération canadienne?

Le chapitre IV des statuts de la province de Québec pour 1870 tel que ci-après reproduit, nous le rappelle! Sur une base journalière, l'indemnité était de 6,00\$; soit à peu près le salaire horaire minimum d'aujourd'hui. Mais qu'à cela ne tienne, en 1868 l'indemnité sessionnelle n'était que de 450,00\$.

Acte concernant l'indemnité des membres de la Législature et le salaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative.

(Sanctionné le 1er février 1870).

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrété ce qui suit:

1. Dans cette session de la législature, et dans chaque session à l'avenir, il sera alloué à chaque membre du conseil législatif et de l'assemblée législative, présent à telle session, six piastres pour chaque jour qu'il sera présent, si la session ne s'étend pas au-delà de trente jours, et si la session s'étend au-delà de trente jours, alors il sera payé à chaque membre du conseil législatif et de l'assemblée législative, présent, une indemnité de six cents piastres par session, mais pas plus. Six piastres par jour ou \$600 à chaque membre,
2. Une déduction à raison de cinq piastres par jour sera faite sur cette indemnité pour chaque jour qu'un membre n'assistera pas à la séance de la chambre à laquelle il appartient, ou à la séance de quelqu'un de ses comités, pourvu que la chambre siège ce jour-là; mais chaque jour après le premier jour auquel le membre sera présent comme susdit, qu'il n'y aura point de séance de la chambre, ou que le membre n'aura pu, pour cause de maladie, assister à la séance comme susdit, et durant lequel il était à l'endroit où la session se tenait, sera compté comme un jour pendant lequel il aura été présent à telle session. Dédution.
3. Nul membre n'aura droit à la dite indemnité sessionnelle, s'il n'a été présent au moins trente-et-un jours calculés comme susdit, mais son indemnité pour tout nombre de jours moindre sera de six piastres pour chaque jour qu'il sera présent. Pour les \$600 le membre devra avoir été présent 31 jours - sinon il aura \$6 par jour.
4. La dite indemnité pourra être payée de temps à autre, selon que le membre y aura droit, jusqu'à concurrence de quatre piastres pour chaque jour qu'il aura été présent comme susdit; mais le reste sera retenu par le greffier de la chambre qu'il appartient jusqu'à la fin de la session, alors que le paiement final en sera effectué. Jusqu'à \$4 payables de temps à autre.
5. Si une personne, pour une raison ou pour une autre, n'est membre de l'une ou de l'autre chambre que pendant seulement une partie de la session, dans le cas, pourvu qu'elle ait été membre pendant plus de trente jours durant cette session, elle aura Cas ou membre n'est présent que pendant partie de la session.

droit à l'indemnité sessionnelle en dernier lieu mentionnée, sujette à la déduction susdite pour n'avoir pas été présente comme membre, et en outre à une déduction de six piastres pour chaque jour de la session qui sera écoulé avant qu'elle soit devenue membre ou après qu'elle aura cessé de l'être; mais si elle n'est membre que pendant seulement trente jours ou moins, alors elle n'aura droit qu'à six piastres pour chaque jour, quelque soit la longueur de la session.

6. Il sera aussi alloué à chaque membre du conseil législatif et de l'assemblée législative dix centins pour chaque mille de distance entre le lieu de sa résidence et celui où se tiendra la session, la distance étant calculée pour l'aller et le retour en prenant pour base la route postale la plus courte, laquelle distance sera décidée et certifiée par l'orateur du conseil législatif ou de l'assemblée législative, suivant le cas.

Allouances pour frais de voyage.

7. La somme due à chaque membre de la session lui sera payée par le greffier de la chambre à laquelle il appartient, en par lui faisant et signant, devant le greffier ou le comptable de la chambre, une déclaration solennelle qui sera conservée par le greffier, indiquant le nombre de jours pendant lesquels le membre a été présent, et le nombre de milles de distance calculés en prenant pour base la route postale la plus courte, telle que décidée et certifiée par l'orateur, qui lui donnent droit à la dite indemnité, et le montant de cette indemnité, déduction faite du nombre de jours (s'il y en a) qui doivent être déduits, - et cette déclaration pourra être d'après la fournie A (en annexe) et aura le même effet qu'un affidavit dans la même forme.

Déclaration à faire par le membre avant d'être payé.

8. Il est par le présent accordé à sa majesté, à même les deniers non appropriés formant partie du fonds consolidé du revenu, une somme suffisante pour mettre sa majesté en état d'avancer au greffier du conseil législatif et au greffier de l'assemblée législative, respectivement, telles sommes qui seront requises pour appuyer l'estimation du montant auquel devra s'élever l'indemnité sessionnelle ci-dessus mentionnée.

Somme affectée aux fins de cet acte.

9. Le greffier du conseil législatif et le greffier de l'assemblée législative, respectivement, rendront compte des deniers qui leur sont avancés pour payer les dépenses contingentes du conseil législatif et de l'assemblée législative; et ils pourront, respectivement, en employer le surplus au paiement des dites dépenses contingentes, et combler tout déficit dans le montant estimé, à même les deniers publics placés entre leurs mains, respectivement, applicables au paiement de ces dépenses contingentes.

Coaptabilité des greffiers pour les sommes reçues par eux pour les dites fins.

10. La somme de 2 400 piastres sera payée à l'orateur de l'assemblée législative comme salaire pour chaque année.

Salaire de l'orateur de l'assemblée.

LE TEMPS DES SUCRES ;

Le goût des Bellechassois pour le délicieux sirop a des racines très profondes. Au fil des siècles, la tradition s'est maintenue et de nos jours encore les beaux dimanches de fin mars et du mois d'avril constituent d'heureuses occasions de se réunir en famille et de se "sucrer le bec". Ceux que le médecin a mis au régime se déculpabilisent en prétextant qu'il faut bien perpétuer la tradition.

Pour nos ancêtres, les signes annonçant que l'érable était disposé à livrer la précieuse eau ne trompaient pas. D'abord, c'était le retour des corneilles (3 semaines après c'était les sucres). On surveillait également le gonflement des eaux à la fonte des neiges. Le pied des arbres qui se dégagait était un autre signe. Une autre remarque particulière et qui supposément ne trompait pas les gens, était la course des écureuils d'une souche à l'autre.

PRÉPARATIFS :

Le "sucrier" commençait par "lever les chemins". Vers 1880, les gens foulait leurs chemins pour "taper la trail". Vers 1920 les chevaux, parfois aidés de boeufs attelés à une traîne, assuraient la qualité du tracé (les chevaux étaient placés en avant et les boeufs en arrière).

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES:

Les épouses s'affairaient à confectionner les culottes d'étoffe, les chemises de flanelle, la traditionnelle tuque et les chaudes mitaines. On se chaussait de "bottes sauvages",,, tirées de la croupe de boeuf. Les raquettes s'avéraient des accessoires indispensables.

L'ENTAILLE:

Pendant longtemps, un simple coup de hache a constitué l'entaille. Vers 1880, on utilisait les "goudrilles" en bois. Au début du siècle, sont apparues les "goudrilles" d'acier. Vers la même époque, apparaissent les chalumeaux de bois. Il faut se rappeler également que les auges avaient précédé les premiers "sciaux" de bois. A cette époque, les goudrilles traçaient le chemin de la sève jusqu'à son récipient.

Les chaudières de fer blanc étaient encore utilisées en 1950, puis sont apparues les chaudières d'aluminium et celles de plastique. Les systèmes à tubulure sont plus récents et ont complètement révolutionné cette activité.

L'EVAPORATION:

Le vieux chaudron pendu à une crémaillère constitue l'ancêtre de nos systèmes d'évaporation moderne. Entre deux "coulées", le bouilleur d'eau d'érable se couchait sur des planches placées devant le feu et s'abandonnait au rêve. Toute l'activité des sucres se déroulait à l'extérieur.

LES CABANES

Les premières cabanes étaient faites de bois rond avec un toit de perches d'épinettes. Les joints étaient bouchés avec de la paille. Avec les années

sont apparus les toits de bardeaux et de tôles. Des annexes se sont ajoutées pour le bois et les animaux.

LES FESTIVITES:

Nos ancêtres avaient le sens de la fête et le temps des sucres, qui coïncidait avec le réveil de la nature et les fêtes de la résurrection, se prêtait merveilleusement aux réjouissances en famille. Au "temps des sucres", chacun faisait sa fête à "tire". Parents et amis étaient invités. Le dîner se prenait à la cabane. Grillades de lard salé, oeufs à la coque cuits dans l'eau d'érable, crêpes arrosées du délicieux sirop corposaient un menu copieux, riche en calories, mais très succulent.

Dans l'après-midi, c'était la "partie de sucre", le "petit caribou" était versé généreusement et contribuait, à sa manière, à égayer les invités. On chantait autour de la belle tire versée sur la neige. Quand la fête prenait fin, l'estomac dérangé par les multiples excès, on se promettait d'être plus raisonnable le printemps suivant.

LES SUCRES, UN AVENIR INCERTAIN:

La protection du patrimoine, c'est aussi la préservation de nos plus belles richesses naturelles. Le danger que constitue la pollution pour nos érables est bien connu. La disparition de cette activité représenterait un drame économique et culturel. Il suffit de songer à la richesse de notre coloris automnal pour réaliser que nous serions perdants à plus d'un titre. Une tragédie de cette envergure, si elle devait se réaliser, témoignerait l'impuissance de l'homme moderne à vivre en harmonie avec une nature généreuse, mais qui se venge bien involontairement lorsqu'elle est abusée.

Présenté par: André Beaudoin

Source: Des Cadiens aux Gervaisiens, St-Gervais, 1780-1980.

*
* * * * *
*

RAPPEL ... RAPPEL ... RAPPEL ...

RENOUVELLEMENT:

Merci aux membres qui nous ont fait parvenir leur cotisation pour 1991. Nous prions ceux qui ne l'ont pas encore renouvelée, de le faire au plus tôt, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

C'est à regret que nous ne pourrions faire parvenir le prochain bulletin "**AU FIL DES ANS**" à ceux qui n'auront pas renouvelé leur abonnement.

LE P'TIT TRAIN

Il y a plus d'un siècle, le 7 mai 1877, le conseil municipal de Saint-Michel autorise le maire François Pouliot à présenter une requête au Grand-Tronc pour lui demander l'établissement d'une gare de chemin de fer avec voie d'évitement au 4ième rang, aujourd'hui, LA DURANTAYE. Huit ans plus tard, rien n'a bougé, semble-t-il, puisque le conseil municipal considère toujours qu'il importe beaucoup, dans l'intérêt public, d'obtenir une station de l'Intercolonial à Saint-Michel avec télégraphe et voie d'évitement.

"Il est résolu à l'unanimité d'adresser une requête, non seulement au Ministre des Chemins de fer à Ottawa, mais au Surintendant de l'Intercolonial, A. R. McDonald, avec prière de la soutenir de son influence auprès de qui de droit".

Longue requête, le même jour, du Conseil municipal de Saint-Michel pour rappeler au Gouvernement du Dominion, ses engagements solennels lors de la Confédération dix ans plus tôt, savoir: relier le pays par un chemin de fer qui passerait entièrement en territoire canadien. . . d'où la nécessité d'un pont sur le Saint-Laurent, en face de Québec, pour relier le Pacifique Canadien à l'Intercolonial.

La création de Saint-Gabriel de La Durantaye en 1910 dispensera désormais Saint-Michel de s'occuper de chemin de fer et de voie d'évitement. Tout de même, le 7 février 1921, la Durantaye demande à Saint-Michel d'appuyer la requête ci-jointe auprès des autorités du Canadien National.

"Que les Express allant dans les deux directions, est et ouest, s'arrêtent à La Durantaye pour permettre au public voyageur de descendre ou monter, comme cela se faisait jusqu'ici. "

Surtout rien n'empêchera le P. Benoit Lacroix, O.P. encore un gars de Saint-Michel et des plus illustres, de se remémorer avec passion les jours heureux de son enfance au temps du P'tit train.

"Très honnête petit train qui, à travers Bellechasse, 365 jours par année, une fois le matin, une fois le soir, automne comme printemps, été comme hiver, traverse en diagonale les premières concessions du 3e Rang de Saint-Michel et La Durantaye, les matins, tous les soirs, Timpin-timpant, houloulous-houloulant, pétaradant, cascasant, taraquant, et hoquetant, chuchotant et tcheutchotant à tout propos, à tout venant: Pout-Pout-Pout! . . .

Tous les jours que le ciel amène, il est là, à gauche, à droite, pareil à un boa apprivoisé qui de tout son long glisserait sur l'étang du paysage. Comme sa route, il est infallible: tous les jours...

Au premier coup d'oeil, il n'a rien de bien attirant. Comme toujours il a été, comme toujours il est, comme toujours il est sale, suant, fuligineux et poussiéreux. De la race des pauvres, à force de les servir, il a pris des habitudes: il a du coeur, il est hospitalier, il est généreux. Propre? pas une miette; bravo Noiraud, tout de même!

Je concède; ses habits ne reluisent pas comme l'aluminium du rapide de New York, mais quand il s'agit de rendre service, n'importe quand, pour n'importe quoi, à n'importe qui, vous pouvez compter sur lui. Il n'a pas peur de la suie, ni du froid, ni du brouillard; de la neige encore moins.

Il a tout appris, tout compris, sans école, sans diplôme. Il sait comment vivre naturellement, trôler-rouler, travailler beaucoup, se reposer aussi, séparer la lumière de la noirceur. Le jour, il besogne; la nuit, il dort. Comme les oiseaux, les renards, les castors... "

Source: CF. Benoit Lacroix o-p. "Le P'tit Train". - Beauchemin, Montréal, 1964, 80 pp., illustré.

Saint-Michel: Trois Cents ans d'histoire 1678-1978.

* * * * *

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE . . .

C'EST CELA . . . AUSSI . . .

Bellechasse

Je ne fus aucunement indignée lorsque ma paroisse passa de Dorchester à Bellechasse, mais je m'oppose catégoriquement à ce que Bellechasse disparaisse de la carte pour devenir la Beauce.

Je n'ai absolument rien contre les gens de la Beauce ; ayant travaillé avec des Beaucerons dans le secteur social, entre autres, je ne garde que de très bons souvenirs des consoeurs et confrères de travail. Ainsi que des « bénéficiaires » des services sociaux.

Je respecte leur fierté qu'ils ont de la Beauce, mais je refuse toute assimilation à ce comté ; à cause de ma fierté d'être de Bellechasse : petit pays authentiquement, typiquement lui-même à l'intérieur de notre Québec.

Ce projet de disparition de notre comté est pour moi de mauvais augure. Je ne peux m'empêcher d'y voir une certaine ressemblance avec l'assimilation que l'on veut faire aux autochtones ; de celles que veut faire le Canada anglais aux Québécois ; et de celle que veulent faire les États-Unis au Canada.

Tout cela ayant comme procédure d'empiéter sur les territoires, les droits, les cultures et comme résultat de nous faire disparaître petit à petit.

Je garde confiance en nos élus municipaux et gouvernementaux. Ainsi qu'aux autres Bellechassois) pour que ce projet se noie dans les eaux d'un autre lac.

Alyne B. Lafontaine
Saint-Malachie

REPERTOIRES GENEALOGIQUES DE SAINT-NAZAIRE, SAINT-MALACHIE ET ST-LEON:DECES PAR MORT VIOLENTE:

La Société historique de Bellechasse n'a pas encore 5 ans et déjà elle a participé à la publication de trois ouvrages généalogiques d'importance, soit les répertoires des mariages et sépultures de Saint-Nazaire, Saint-Malachie et Saint-Léon-de-Standon.

La grande originalité de ces ouvrages est d'avoir compilé les décès survenus à la suite d'un accident. Les décès par accident ont toujours fasciné l'homme, car, de par leur nature même, ils le poussent dans ses retranchements les plus profonds devant la plus grande des interrogations existentielles.

La compilation statistique ci-dessous couvre une période d'environ un siècle et quart et comme on peut le voir, la manière dont on meurt reflète assez fidèlement l'évolution socio-économique, technologique qu'a connue la société rurale bellechassoise au cours de cette époque.

	ST-NAZAIRE	ST-LEON	ST-MALACHIE	TOTAL
Train et véhicules motorisés	11	39	25	75
Noyade	2	11	11	24
Feu	6	3	5	14
Forêt	3	5	6	14
Divers	8	14	12	34
<hr/>				
TOTAL:	30	72	59	161

COMMENTAIRES:

Ce tableau, mathématique, statistique, révèle d'abord une réalité bien connue dans notre milieu, à savoir la précarité de certaines portions de notre réseau routier, notamment de la route 277. Le bilan le plus meurtrier se produisit le 13 avril 1953. Ce jour-là, 5 jeunes hommes étaient fauchés dans la fleur de l'âge.

Les noyades ont également fait de nombreuses victimes dans notre région. L'accident le plus tragique eut lieu à Saint-Léon le 12 mai 1919. Ce jour-là, 9 draveurs qui revenaient de leur travail se noyèrent après que leur chaloupé eut chaviré. Cependant, la plupart n'étaient pas des résidents de Saint-Léon

puisque le registre des sépultures de cette municipalité ne mentionne qu'une seule inhumation à cette occasion.

Le 2 janvier 1883, un dénommé Honoré Blanchet est tué par la chute d'un arbre dans un chantier forestier des Etats-Unis. Quatre ans plus tard, dans des circonstances similaires, un dénommé Anselme Bilodeau perd la vie dans le lointain état du Michigan.

Par ailleurs, les nombreux décès par mort accidentelle dans les états du Maine, du Vermont et du New-Hampshire confirment l'importance de la Nouvelle-Angleterre comme gagne-pain des Bellechassois au cours des années 1880-1930. La région de Berlin Falls, N.H. très accidentée fut particulièrement meurtrière pour les nôtres.

Une trentaine de personnes sont également décédées de diverses façons. Une bonne partie de ces accidents est étroitement reliée aux travaux de la ferme (chute, ruade animale, charrette renversée, insolation, etc.)

Le feu a également prélevé son lot de malheureuses victimes. L'incendie le plus meurtrier eut lieu le 17 août 1939 à St-Nazaire. Ce jour-là, 4 personnes, dont 3 enfants en bas âge, succombaient à d'atroces brûlures. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, l'emploi de l'huile à charbon était en cause.. .

Le dernier siècle a vu progressivement émerger la civilisation des loisirs. Cette réalité se traduira bientôt par la façon dont on meurt. Apparaissent alors les accidents de chasse, de pêche et autres noyades, les accidents de glissade, et plus récemment, les accidents de motoneige.

La foudre. Elle frappe l'imagination, mais il semble que du point de vue statistique, elle soit peu dangereuse. Un seul décès lui est imputable: Madame Léda Fournier, le 11 septembre 1941 à St-Léon.

La guerre et le crime feront également quelques victimes, mais c'est pratiquement un autre chapitre. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

André Beaudoin.

AVIS DE RECHERCHE

Vous êtes une famille du comté? Vous connaissez votre ascendance ainsi que quelques faits historiques s'y rattachant? Faites parvenir le tout à la Société historique de Bellechasse, C.P. 96, St-Lazare, Bellechasse, GOR 3J0.

Ou communiquez avec: Fernand Hélie dit Breton
tél.: 833-7660

Nous pourrions éventuellement en faire la publication dans ce bulletin.

ILS SONT TOUJOURS DISPONIBLES:

* * * * *

Répertoire

DES MARIAGES ET SÉPULTURES
À ST-MALACHIE (1857-1989)

RECHERCHE ET COMPILATION
PAR



Josée Bisson
Manon Lafontaine
Marie-Claude Pechat
Jeannie Ougley



SOUS LA DIRECTION DE
Claude Lachance
1990

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

St-Malachie
1857-1989
342 pages - 1116 mariages
2567 sépultures

St-Léon de Standon
1872-1989
363 pages - 1412 mariages
2690 sépultures

Répertoire

DES MARIAGES ET SÉPULTURES
À ST-LÉON-de-STANDON (1872-1989)

RECHERCHE ET COMPILATION
PAR

Josée Bisson
Manon Lafontaine
Marie-Claude Pechat
Jeannie Ougley

SOUS LA DIRECTION DE
Claude Lachance
1990

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

BON DE COMMANDE:

Pour les répertoires de: St-Malachie ()

St-Léon-de-Standon ()

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ TEL.: () _____

RETOURNER A: SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE
C.P. 96
St-Lazare, Bellechasse
GOR 3J0

Informations: St-Nazaire: (418) 642-5061; St-Charles: (418) 887-6647